



PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

C'est en 1997 que Fabienne et Pierre reprennent le domaine familial oléicole et viticole. Depuis 2003, le domaine est converti à l'agriculture biologique et à la biodynamie (DEMETER). En 2016, ils décident de quitter leur coopérative pour réaliser leur rêve : vinifier au domaine. Aujourd'hui, ce sont 6.2 hectares de vigne qui sont cultivés en agriculture biologique et 0.5 hectare d'olivier (autoconsommation). Les principaux modes de commercialisation sont : les restaurants, les cavistes et les magasins bio (locaux principalement). Les cépages cultivés sont multiples : Syrah, merlot, Carignan, Grenache, Viognier, Ugni blanc, Cincault... Depuis 2021, des nouveaux cépages ont été plantés entre des alignements d'oliviers : Floreal (blanc) et l'Artaban (rosé) pour la pression mildiou moindre sur ces cépages.

Désireux de réduire leur bilan énergétique et carbone lié à leur activité agricole, ils décident de consigner en 2017 une partie des bouteilles en verre. Au total, 10% des bouteilles en verre sont consignées (soit 2000 bouteilles sur les 20 000). Le résultat est encourageant : les clients jouent le jeu. A terme, le nombre de bouteilles en verre consignées pourrait être plus important. La consigne est une démarche collective : entre viticulteurs d'un même territoire pour optimiser le déplacement des camions transporteurs mais également entre viticulteurs et acheteurs locaux pour encourager et pérenniser l'initiative !

LE DIAGNOSTIC avec 10% des bouteilles consignées

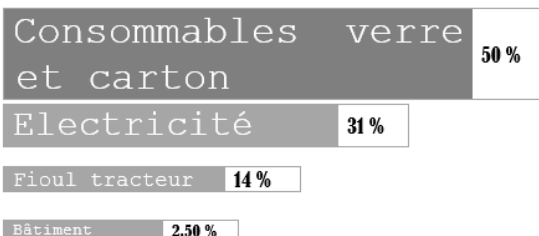
L'outil utilisé pour établir les bilans énergétique et carbone de la ferme est l'outil « Dia'terre » de l'ADEME. L'ensemble de ces éléments offre une vision systémique de la ferme quant à ses impacts sur le climat, tant favorables que défavorables, ainsi que de ses marges de progression.

Consommations d'énergie en 2019

Énergie consommée : 420,61 GJ/an (11 777 EQF/an*), soit 55,34 GJ/ha. Sans la prise en compte des bouteilles en verre, **le bilan énergétique est de 252,61 GJ, soit 33,5 GJ/ha**, ce qui situe le domaine en dessous de la consommation moyenne nationale des domaines de référence de la base de données Dia'terre, à savoir **46 GJ/ha**. * 1 GJ=28 EQF

ÉNERGIE

Répartition des énergies consommées : 420,61 GJ / an



Intensité énergétique en 2019 = 3 GJ/1000€CA

L'intensité énergétique, mesure la performance économique de la ferme au regard de l'énergie consommée à travers l'ensemble des intrants utilisés (fioul, engrais, produits phytosanitaire, matériel, ...). Une ferme en France consomme en moyenne 5.9 GJ pour produire 1000 euros de chiffre d'affaires.

Données clés 2019

- AB et DEMETER depuis 2003
- SAU : 7,70 hectares // SAU cultivée : 6,70 hectares
- Aménagements paysagers : 1.3 hectares (dont 0.3 ha de tournière enherbée)
- Répartition des couleurs : 60% rouge ; 30% rosé et 10% blanc
- 10% des bouteilles consignées (- 16.8 GJ et - 1.59 tonne équivalent CO2) ou 2 000 bouteilles consignées (sur 20 000)
- Energie consommée : 55,34 GJ/ha
- Bilan GES : 3,3 tonnes équivalent CO2/ha (téq CO2/ha)

Détail des principales consommations en 2019

GNR : 1 280 litres
Carburant routier : Non connu
Électricité : 12 600 kWh

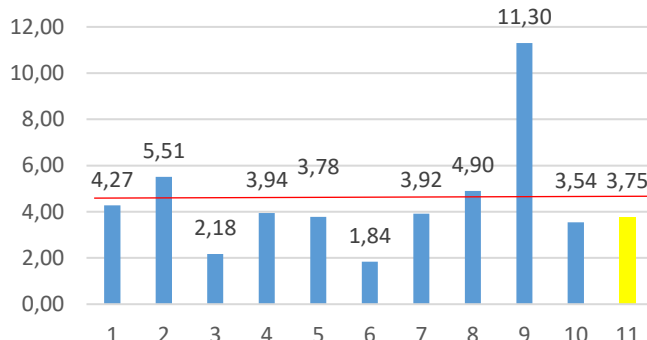
1. Le premier poste de consommation est représenté par **les consommables verre** avec 168 GJ (4 704 EQF). Les consommables cartons ne sont pas non plus négligeables (41 GJ pour un poids de 2 200 kg de carton).
2. Le deuxième poste de consommation est représenté par **l'électricité** (climatisation cave, tirage...) avec 131 GJ (3 668 EQF).
3. Le troisième poste de consommation est représenté par le **fioul tracteur** (58,37 GJ) pour 1 280 litres, **soit 166 litres/ha**. La consommation de fioul tracteur remise à l'hectare est importante sur le domaine. La moyenne nationale est à 187 litres/ha (*source fiche 6 Planète, 2011*) mais la moyenne régionale PACA est à 103 litres/ha (min : 20 ; max à 164 pour un échantillon de 11 viticulteurs biologiques en PACA).

Gaz à effet de serre en 2019

Émissions brutes 25,11 tonnes équivalent CO2/an ou 3,30 téq CO2/ha/an dont :

1. **Premier poste d'émission : 18,48 téq CO2** pour les consommables verre et carton soit **73,5 % du bilan GES**.
2. **Deuxième poste d'émission : 4,16 téq CO2** pour le fioul tracteur soit **16,5 % du bilan GES**.
3. **Troisième poste d'émission : 0,87 téq CO2** pour l'extension du bâtiment et les cuves en inox, soit **3,5 % du bilan GES**.

Emissions brutes de GES par rapport à la SAU cultivée (téq CO2/ha) - Echantillon : 11 viticulteurs PACA (moyenne : 4.45 téq CO2/ha)



Bilans énergétique et GES réduits avec 10% des bouteilles consignées



Bilan énergie en GJ : Economie de 16,8 GJ (470 EQF). Equivalence énergétique de 4 666 kWh ou 16 800 000 requêtes sur Google.



Bilan GES : 1,59 tonne équivalent d'émission de CO2 en moins dans l'atmosphère.

L'équivalent de 18 trajets Paris-Marseille en avion !

A titre informatif : les facteurs d'émission du logiciel DIA'TERRE® :

- 15 MJ (0.42 EQF) par kilo de verre, **soit 8.4 MJ (0.24 EQF) pour une bouteille en verre de 75 cl (poids standard de 0,560 gramme)**
- 1.42 kg équivalent CO2 par kilo de verre, **soit 0.80 kg équivalent CO2 pour une bouteille de verre 75 cl (format standard, 0.560 g).**



Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique

• **BIO DE PROVENCE** •
• **ALPES • CÔTE D'AZUR**
Les Agriculteurs BIO de PACA

556 chemin des Semailles - Quartier Montfavet
BP 21284 - 84911 - AVIGNON cedex 09
Tél : 04 90 84 03 34

contact@bio-provence.org - www.bio-provence.org



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

« Actions de démonstration et d'information sur la réduction de l'intensité énergétique et de l'émission de gaz à effet de serre dans les exploitations agricoles de PACA » est un projet développé dans le cadre du Programme Développement Rural (FEADER 1.2). La région PACA encourage les exploitations agricoles à lutter contre le réchauffement global, par les économies d'énergie, la production d'énergies renouvelables, le stockage du carbone, et leur adaptation en développant l'agroécologie